



Atelier ONU-ATAF sur le Prix de transfert
Aspects administratifs et développements récents
Ezulwini, Swaziland
4-8 décembre 2017



Biographies des experts



Joseph L. Andrus a récemment pris sa retraite comme Chef de l'Unité de Prix de Transfert de l'OCDE. En cette qualité il a dirigé tous les travaux de prix de transfert au sein de l'OCDE, y compris les travaux de prix de transfert en matière de l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Avant de rejoindre l'OCDE, Mr. Andrus était un associé à un cabinet comptable important et également à un grand cabinet d'avocats international pendant plus de 30 ans, et a traité là-bas des questions de prix de transfert et des problèmes de planification dans plus de 20 pays. Auparavant il était vice-conseiller en fiscalité internationale au département du Trésor des États-Unis. M. Andrus est diplômé de l'Université de Chicago École de Droit (University of Chicago School of Law).



Tracey Brooks est spécialiste des prix de transfert auprès du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Elle est responsable de la mise en œuvre des programmes pays de l'ATAF sur le prix de transfert. Il s'agit de missions d'appui technique qui consistent, entre autres, à améliorer les compétences des administrations fiscales membres, en matière d'audit des législations et d'analyse approfondie des prix de transfert. Ces missions consistent également à effectuer des formations, apporter l'appui requis en matière d'audit, fournir des services de conseil sur les questions liées aux réformes législatives, à l'échange de renseignements, aux réseaux de conventions et à l'élaboration d'outils de contrôle plus efficaces en matière de prix de transfert. Mme Brooks travaille actuellement dans 7 pays africains dans le cadre de programmes bilatérales entre l'ATAF et les pays concernés. Elle est aussi conseillère technique du Comité Technique d'ATAF sur la fiscalité transfrontalière, et chargée de faciliter le développement de la position d'ATAF sur sujets de fiscalité internationale et contribue aux consultations du Groupe du Travail 1 de l'OCDE. Avant de rejoindre l'ATAF, Mme Brooks a travaillé pour les services de douanes et d'accises du Royaume-Uni pendant plus de 15 ans, occupant diverses fonctions au sein de la Direction des grandes entreprises. Elle a passé plus de sept ans au poste de Spécialiste des prix de transfert avant de rejoindre l'équipe chargée de la mise en œuvre du nouvel impôt sur les profits détournés du Royaume-Uni, qui a été introduite en vue de faire face à l'érosion de la base d'imposition et au transfert des bénéfices par les multinationales. Tracey est titulaire d'un diplôme supérieur en fiscalité internationale obtenu à la Chartered Institute of Taxation (ADIT) (l'Institut des experts fiscaux).



Andrew Hickman était Chef de l'Unité de Prix de Transfert de l'OCDE entre 2014 et 2016, et responsable des résultats BEPS mandatés par le G20, y compris la révision des chapitres I, II, V, VI, VII, VIII, et IX des Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert, les documents de discussion 2016 sur le partage et l'attribution de bénéfices aux établissements stables, le travail initial sur les transactions financières, et les boîtes à outils. M. Hickman apporte plus de 25 ans d'expérience en matière des prix de transfert, auparavant comme associé du KPMG en Londres, où il participait au développement des politiques des prix de transfert et il travaillait avec les grands clients multinationaux et les autorités fiscales sur la conformité aux règles des prix de transfert, de règlement des différends, et des accords préalables en matière de prix de transfert. Pendant la première moitié de sa carrière, M. Hickman était un fonctionnaire en matière des prix de transfert pour l'autorité fiscale du Royaume Uni ; dans cette fonction, il jouait le rôle d'autorité compétente pour l'élimination des doubles impositions avec des autres pays parties aux conventions fiscales, et il dirigeait le programme des accords préalables du Royaume Uni, au sein duquel il présentait aussi des dispositions législatives. M. Hickman était le délégué du Royaume Uni pour le Groupe du travail 6 de l'OCDE pendant cinq ans au début des années 1990s, et il a aidé avec l'actualisation des Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert (1995). M. Hickman est actuellement un consultant indépendant qui travaille sur questions qu'il trouve intéressantes. Il est titulaire d'un doctorat de l'Université de Oxford au Royaume Uni.



George Obell est le Responsable en chef du bureau de fiscalité internationale au sein de l'administration fiscale du Kenya et aussi un membre du Comité des Experts ONU sur la Coopération Internationale en Matière Fiscale, au sein duquel il a aussi contribué extensivement aux travaux du Sous-comité sur les Prix de Transfert. Il est également l'ancien président du Groupe de travail sur les prix de transfert du Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF). Ce groupe est chargé de renforcer la capacité en matière de prix de transfert en Afrique. Il a participé activement à des forums internationaux en qualité d'orateur sur les questions de prix de transfert. M. Obell est avocat, Expert-Comptable Diplômé et membre de l'Institut kényan des experts-comptables diplômés. Il a plus de 20 ans d'expérience dans l'administration fiscale.



Stig Sollund est Directeur-Général, Chef de la Section de l'Impôt International, Département de Droit Fiscal, Ministère des Finances Norvégien Ses positions précédentes comprennent Associé, Bugge, Arentz-Hansen Law Firm, Oslo; Directeur-Général, et Chef de la Section de la fiscalité des entreprises et du secteur énergétique, Département de droit fiscal, Ministère des Finances; Associé, Arntzen & Underland, Cabinet d'Avocats, Oslo; Directeur-Général, Section de Droit Fiscal et département de Pétrole, Ministère des Finances; Juge suppléant, Lyngdal Cour de district; et Conseiller Juridique, Département de Sécurité Sociale, Ministère des Affaires Sociales. M. Sollund détient un diplôme en droit de l'Université d'Oslo. Il est président de la Branche Norvégienne de l'Association Fiscale Internationale, et Éditeur du Journal Fiscal norvégien « Skatterett ». Il faisait partie du Comité au cours du dernier mandat.
